

ORDURES MENAGERES



A la poubelle, je ne peux pas jeter : les déchets spéciaux (vernis, laque, solvant, diluant, colles, matières toxiques, etc), les médicaments (à remettre à la pharmacie), le verre recyclable, le papier et le carton recyclables, les néons et ampoules spéciales de basse consommation, les capsules de café Nespresso, la ferraille, l'aluminium et autres métaux recyclables, le polystyrène expansé (sagex), à part les chips d'emballage en maïs (mou) à mettre dans les sacs poubelles